



ACTE IV

25 000 €

Création d'une prime de fidélité

La disparition de la compensation retraite du 1/5^e, le recul de l'âge de départ à la retraite et les profondes évolutions de l'entreprise rendent indispensable une nouvelle politique de fidélisation.

Aujourd'hui, la RATP doit reconnaître celles et ceux qui consacrent une grande partie de leur vie professionnelle au service public.

UNSA MOBILITÉ propose la création d'une **Prime de Fidélité de 25 000 €**, versée aux salariés afin de valoriser leur engagement, leur expérience et leur fidélité.

NOS ENGAGEMENTS

1 RÉCOMPENSER LA FIDÉLITÉ

Instaurer une prime exceptionnelle de **25 000 €** pour les salariés remplissant les conditions d'ancienneté définies par la négociation.

2 LUTTER CONTRE LA FUITE DES TALENTS

Renforcer l'attractivité de la RATP en valorisant les parcours professionnels de longue durée.

3 RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT DE CHACUN

Compenser en partie la perte d'avantages historiques et reconnaître les années consacrées au service des voyageurs.

4 PRÉPARER L'AVENIR

Encourager les salariés à construire leur carrière à la RATP grâce à une politique de fidélisation ambitieuse.

NOTRE OBJECTIF

Faire de la fidélité une véritable valeur reconnue et récompensée, en donnant un signal fort à tous les salariés qui s'investissent durablement dans leur entreprise.

UN CHOIX CLAIR POUR L'AVENIR

La fidélité ne doit plus être seulement demandée, elle doit être récompensée.

VOTRE VOIX COMPTE

En soutenant **UNSA MOBILITÉ**, vous choisissez :

- une reconnaissance concrète de votre engagement ;
- une meilleure valorisation des longues carrières ;
- une politique ambitieuse de fidélisation ;
- une RATP plus attractive et plus juste.

MOBILISEZ-VOUS

L'avenir de notre entreprise repose sur ses femmes et ses hommes.

Le jour du vote, faites le choix du concret :

VOTEZ UNSA MOBILITÉ

Des engagements clairs pour des résultats concrets.